

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/110/SPCG accordant à Mme Fatouma Boni Waberi la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, boulevard de Gaulle lot n° 524 titre foncier 869.

n° 65/110/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 août 1965

Numéro JO
n° 9 du 01/09/1965

Date du numéro
1 septembre 1965

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive, à Mme Fatouma Boni Waberi, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 850,50 mètres carrés, sise à Djibouti, boulevard de Gaulle, et immatriculée au Livre foncier sous le n° 869. La mutation du titre foncier sera effectuée sur la réquisition du concessionnaire dans les délais d'un mois à compter de la date du présent arrêté. Les formalités d'enregistrement et de timbre seront remplies à la diligence du concessionnaire dans les délais réglementaires.